

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 2634

présenté par

M. Prud'homme, M. Alexandre, Mme Abomangoli, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit,
M. Boyard, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière,
M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne,
M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud,
Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc,
M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin,
Mme Élisà Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier,
M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes,
M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet,
Mme Soudais, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 10, substituer aux mots :

« décapitalisation de l'élevage »

les mots :

« diminution du nombre d'éleveurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

""Par cet amendement, le groupe parlementaire LFI-NUPES se fixe comme objectif de lutter contre la diminution du nombre d'éleveurs dans nos territoires. Il est nécessaire que les politiques publiques s'engagent dans le développement de l'élevage paysan, et la reconstruction d'un maillage d'exploitations en polyculture-élevage, équitablement réparties sur l'ensemble du territoire. La France a connu au cours des dernières décennies une diminution drastique du nombre d'éleveurs qui s'est accompagnée d'un agrandissement et d'une industrialisation croissante des exploitations

d'élevages. Ainsi, dans le secteur porcin par exemple, la taille moyenne des exploitations a été multipliée par 2,5 entre 2000 et 2010. Le nombre de détenteurs de porcs a été divisé par deux entre 2010 et 2020, mais le cheptel porcin français n'a pas connu de variation majeure, passant de 13,8 à 13,3 millions de têtes sur la période. Cette montée en puissance d'un modèle d'élevage industrialisé et exportateur, aggravé par la multiplication des accords de libre-échange tel que celui récemment signé avec la Nouvelle-Zélande, sont à l'origine de la disparition de nos éleveurs et de la détérioration de la qualité de la viande que nous consommons. Afin de tendre vers un objectif de souveraineté alimentaire et d'autonomie protéinique totale en protéines animales, il est nécessaire de planifier la relocalisation et la désintensification de notre modèle d'élevage, en le protégeant de la concurrence déloyale des marchés agricoles dérégulés. Notre groupe parlementaire LFI-NUPES réaffirme qu'il est possible et souhaitable, afin de préserver notre santé humaine et environnementale et le revenu de nos éleveurs, d'atteindre notre objectif de réduction de 50 % de la consommation moyenne de protéines animales tout en installant des milliers d'éleveurs supplémentaires sur nos territoires. Nous proposons de sortir du modèle d'élevage industriel à l'origine de la disparition de nos éleveurs, en engageant un plan de développement de l'élevage paysan qui permettra de réinstaller des fermes nombreuses dans nos territoires."